



7. Demande pour un nouveau centre de sauts – Point Break Skydiving à Tofino, C.B.

Gord a visité les aires d'atterrissage et ne voit pas de problèmes.

Proposition : D'approuver les aires d'atterrissage pour Point Break Skydiving avec conditions sur d'autres exigences approuvées par le CA et selon la demande du CA.

Proposée : GG

Appuyée : JV

Adoptée

**TÂCHE : MICHELLE DOIT AVISER POINT BREAK SKYDIVING.**

8. Autres affaires :

a) T4 : Les auditeurs ont recommandé que l'ACPS émette un T4 à n'importe qui sous contrat qui reçoit plus de 500\$ par année et qui n'est pas un employé de l'ACPS. Le CA a suggéré de commencer à émettre des T4 pour l'année 2017 puisque les gens ont déjà soumis leur impôt sur le revenu et ne savait pas que des T4 seraient émis.

**TÂCHE : MICHELLE DOIT CONFIRMER AVEC LES AUDITEURS QUE CE PROCESSUS EST ACCEPTABLE. SI ACCEPTÉ, TOUTES PERSONNES SOUS CONTRAT SERONT AVISÉES QU'ELLES RECEVRONT UN T4 POUR L'AN 2017.**

b) Le panel de juges pour le National 2017 :

Le CA a approuvé le panel de juges tel que recommandé par le comité des juges.

**TÂCHE : ROGER DOIT AVISER LE COMITÉ DES JUGES.**

c) Frais pour les clubs :

Selon une proposition reçu et adopté à l'AGA 2017, d'augmenter les frais pour les Clubs de 89\$ à 275\$, le CA en a discuté et a décidé de ne pas augmenter les frais pour les Clubs pour la saison prochaine 2017/2018 pour les raisons suivantes :

- D'augmenter les frais si élevé pour les Clubs ne bénéficie pas le bien être financier de l'association.
- Le MIP3, 2.9 – Les cotisations de l'adhésion pour toutes catégories de membre seront déterminées annuellement par le CA.

Gord a quitté à ce moment.

9. Exonération du centre de sauts Skydive Vancouver Island :

Une exonération fut demandée pour changer les restrictions d'un brevet « A » avec 150 sauts à un « A » simplement. Le CA fut d'accord d'enlever la restriction de 150 sauts.

**TÂCHE :MICHELLE DOIT AVISER SKYDIVE VANCOUVER ISLAND.**

Réunion ajournée : 20h50 HE